UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR

Guide de la mobilité internationale des personnels



Tout ce qu'il faut savoir pour préparer, vivre et valoriser votre mobilité à l'international

Introduction

La mobilité internationale est une opportunité de développement professionnel, d'échange de pratiques et d'ouverture vers le monde.

Ce guide a pour objectif de vous accompagner avant, pendant et après votre mobilité internationale, en vous fournissant les informations essentielles pour réussir votre projet.

Le Pôle Mobilité et Accueil de la DDIE vous accompagne à chaque étape de votre mobilité.

Sommaire

1. **Pourquoi partir en mobilité: avant la mobilité**
2. **Démarches administratives**
3. **MoveON**
4. **Financements**
5. **Préparer son départ**
6. **Suivi : pendant la mobilité**
7. **Fin de la mobilité : après la mobilité**
8. **Contacts utiles**

POURQUOI PARTIR EN MOBILITÉ ?

AVANT LA MOBILITÉ



Effectuer une mobilité internationale constitue une opportunité de développement professionnelle et de coopération avec des établissements partenaires. Elle permet d'enrichir ses pratiques, de développer de nouvelles compétences et de contribuer au rayonnement international d'Université Côte d'Azur.

Avant de déposer votre demande, assurez-vous que votre projet de mobilité est en accord avec vos missions et répond aux objectifs de développement de votre activité ainsi qu'à la stratégie internationale de l'établissement.

Une mobilité internationale vous permet notamment de :

- Dispenser des heures d'enseignement auprès d'une université étrangère partenaire.
- Participer ou dispenser une formation et/ou effectuer un stage d'observation.
- De développer des compétences professionnelles, linguistiques et interculturelles ;
 - en renforçant les partenariats internationaux avec des établissements partenaires
 - en contribuant à la stratégie européenne et internationale d'Université Côte d'Azur.

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Typologie de mobilité possible



Destinations

- en Europe ou hors Europe
- eu sein de l'Alliance européenne Ulysseus
- auprès d'universités partenaires stratégiques (IDEX)

Format

- Mobilité individuelle physique ou hybride
- Mobilité de groupe de type programme intensif hybride (BIP)

Types de mobilité

Mobilité d'enseignement

Réservée aux personnels académiques et assimilés, elle implique obligatoirement la réalisation d'heures d'enseignement dans l'établissement d'accueil.

Mobilité de formation

Ouverte aux personnels administratifs, académiques et assimilés, elle permet de suivre une formation, de dispenser une formation ou d'observer les activités d'un service au sein d'une université partenaire, dans une démarche d'échange de pratiques et de partage d'expériences.

Durée de financement

Une prise en charge peut être accordée pour une mobilité de 2 à 15 jours, sous réserve des critères d'éligibilité et des crédits disponibles.

Construire son projet de mobilité

1. Mobilité individuelle auprès d'une université partenaire

Consulter le catalogue des universités partenaires de l'Université
→ **ici**
Se rapprocher de la DDIE ou du service des relations internationales ou de sa composante ou de son campus d'affiliation afin de vérifier l'existence d'un accord et la faisabilité du projet.

2. Dans le cadre de la campagne Erasmus+ de mobilité internationale

Consulter la **liste des universités partenaires** ouvertes à la mobilité des personnels dans le cadre de la campagne Erasmus+ qui a lieu en Novembre.

3. Dans le cadre de l'Alliance européenne Ulysseus

Consulter les **offres de mobilité et opportunités de formation** proposées au sein du réseau Ulysseus.

Ulysseus
EUROPEAN UNIVERSITY

Comment déposer une demande de mobilité internationale ?

1. Pré-candidature et dépôt de la demande

Les candidatures sont traitées au fil de l'eau, tout au long de l'année.

- Déposer une demande via le **formulaire GLPI**, au moins 3 mois avant la date de départ.
- Préparer les documents nécessaires à la candidature :
 - Un CV ;
 - Un projet de mobilité détaillant les objectifs et les activités envisagées ;
 - Pour les personnels administratifs, un formulaire d'autorisation signé par le supérieur hiérarchique (N+1).

2. Examen et sélection des candidatures

Les demandes sont examinées lors d'une commission de sélection organisée en fin de chaque mois.
Une notification d'acceptation ou de refus est adressée au candidat à l'issue de la procédure.

3. Enregistrement et suivi de la mobilité

Après réception de la notification, la mobilité doit être déclaré dans la plateforme MoveON, selon les modalités communiquées par la DDIE.

CRITÈRES DE SÉLECTION

Les demandes de mobilité pour les personnels académique ou administratifs sont examinées selon les critères suivants :

- La cohérence du projet avec la stratégie internationale d'Université Côte d'Azur ;
- Le développement ou le renforcement des partenariats privilégiés de l'établissement.
- L'existence d'un accord de partenariat (ex : accord Erasmus+, Ulysseus…)
- L'éligibilité de l'activité selon le programme de financement

⚠️ **Les financements sont attribués dans la limite des crédits disponibles.**

MoveON est la plateforme de gestion et de suivi des mobilités internationales. Elle permet aux personnels d'Université Côte d'Azur de déclarer et de suivre leur projet de mobilité, qu'il s'agisse d'une mobilité d'enseignement, de formation ou d'une autre activité professionnelle à l'étranger.

La plateforme centralise les informations liées à votre mobilité, facilite le suivi administratif de votre dossier et permet au Pôle Mobilité et Accueil (DDIE) et au service des relations internationales de votre structure d'assurer un accompagnement coordonné à chaque étape de votre projet.

L'utilisation de MoveON est une étape obligatoire pour le bon suivi de votre mobilité internationale.

Cliquez sur ce lien suivant et accéder à plus d'informations sur cette plateforme :



MoveON

Pour toute question technique en lien avec la plateforme MoveOn, merci de contacter :
ddie.support-moveon@univ-cotedazur.fr

FINANCEMENTS

Plusieurs dispositifs de financement peuvent être mobilisés pour soutenir les projets de mobilité internationale des personnels. En fonction du projet de mobilité présenté, le comité de sélection orientera les candidats vers le dispositif de financement le plus adapté.

Dispositifs de financement

- Programme Erasmus+ pour les mobilités intra-européennes ou extra-européennes
- Financement IDEX
- Financements institutionnels (laboratoires, directions, etc.)

Modalités de prise en charge

Le financement peut comprendre :

- une participation aux frais de déplacement, calculée en fonction de la distance kilométrique ;
- une indemnité journalière (per diem) dont le montant varie selon la région de destination ;
- un forfait éco-responsable (green travel) pour les déplacements réalisés avec des moyens de transport plus durables, lorsque les conditions d'éligibilité sont remplies.

Points clés à retenir :

- Les modalités de financement varient selon le dispositif de mobilité.
- Les financements sont attribués dans la limite des crédits disponibles.
- Le Pôle Mobilité et Accueil (DDIE) vous accompagne dans vos démarches et vous informe sur les dispositifs de financement disponibles.

FOCUS FINANCEMENTS ERASMUS+

Co-funded by the Erasmus+ Programme of the European Union

INTRA EUROPEEN	MOBILITES VERS PAYS PROGRAMME & PAYS TIERS NON ASSOCIES DES REGIONS 13 ET 14			
	CONTRIBUTION AUX FRAIS DE SEJOUR		CONTRIBUTION AUX FRAIS DE VOYAGE	
			Moyen de transport STANDARD	Moyen de transport ECO RESPONSABLE
	≤ 14 jours	Du 15ème au 60ème jour (réduit à 70 %)		
Groupe 1	150 € / jour	105 € / jour	10 à 99 km : 28 € 100 à 499 km : 211 € 500 à 1999 km : 309 € 2000 à 2999 km : 395 € 3000 à 3999 km : 580 € 4000 à 7999 km : 1 188 € plus de 8000 km : 1 735 € + *jusqu'à 2 jours de voyage pour le temps de trajet*	10 à 99 km : 56 € 100 à 499 km : 285 € 500 à 1999 km : 417 € 2000 à 2999 km : 535 € 3000 à 3999 km : 785 € 4000 à 7999 km : 1 188 € plus de 8000 km : 1 735 € + *jusqu'à 6 jours de voyage pour temps de trajet*
Groupe 2	133 € / jour	93 € / jour		
Groupe 3	116 € / jour	81 € / jour		

INTERNATIONAL	MOBILITES VERS PAYS TIERS NON ASSOCIES DES REGIONS 1 A 12			
	CONTRIBUTION AUX FRAIS DE SEJOUR		CONTRIBUTION AUX FRAIS DE VOYAGE	
			Moyen de transport STANDARD	Moyen de transport ECO RESPONSABLE
	≤ 14 jours	Du 15ème au 60ème jour (réduit à 70 %)		
Pays des régions 1 à 12	190 € / jour	133 € / jour	10 à 99 km : 28 € 100 à 499 km : 211 € 500 à 1999 km : 309 € 2000 à 2999 km : 395 € 3000 à 3999 km : 580 € 4000 à 7999 km : 1 188 € plus de 8000 km : 1 735 € + *jusqu'à 2 jours de voyage pour le temps de trajet*	10 à 99 km : 56 € 100 à 499 km : 285 € 500 à 1999 km : 417 € 2000 à 2999 km : 535 € 3000 à 3999 km : 785 € 4000 à 7999 km : 1 188 € plus de 8000 km : 1 735 € + *jusqu'à 6 jours de voyage pour temps de trajet*

Supplément pour voyage éco-responsable

Aide financière accordée aux participants qui choisissent des moyens de transport plus respectueux de l'environnement (train, bus, covoiturage, etc.) → Consulter la liste des moyens de transports concernés

Si vous avez besoin d'aménagements spécifiques, indiquez-le lors de votre candidature et informez-en votre Service des Relations Internationales.

PRÉPARER SON DÉPART

Préparer votre départ est une étape importante pour garantir une expérience de mobilité sereine et sans stress. Des formalités administratives aux dispositions pratiques, s'organiser à l'avance vous permettra de partir en toute confiance. Cette section vous guidera à travers les étapes clés pour préparer votre départ à l'étranger.

Logement

Hôtel, location d'appartement, résidences universitaires,...

Budget

Coût de la vie
Aides financières
Dépenses à anticiper

Santé & assurance

Carte européenne d'assurance maladie
Assurance complémentaire
Assurance obligatoire pour une mobilité de stage à l'étranger
Vaccins (selon destination)

Autres nécessités

Visa selon le pays d'accueil
(À vérifier auprès de l'ambassade du pays concerné)
Si vous êtes de nationalité française : déclarez votre voyage sur le Fil d'Ariane

Conseil interculturel

Renseignez-vous sur les usages locaux avant le départ.

SUIVI DE LA MOBILITÉ : *PENDANT*

1. À l'arrivée dans l'établissement d'accueil

Se présenter auprès de la structure d'accueil et rencontrer les personnes référentes de la mobilité.
Prendre connaissance de l'organisation et des modalités pratiques du séjour.
Faire signer l'attestation d'arrivée par l'établissement d'accueil.

2. Suivi académique et administratif

Respecter le programme prévu dans le contrat de mobilité : enseignement, formation ou observation.
Réaliser les activités et objectifs définis dans le projet de mobilité.
Maintenir le contact avec l'Université Côte d'Azur pendant toute la durée du séjour.

3. En cas de difficulté

Signaler rapidement toute difficulté rencontrée à vos référents mobilité, que ce soit à Université Côte d'Azur ou dans l'établissement d'accueil, afin de trouver une solution adaptée et de garantir le bon déroulement de la mobilité.

FIN DE MOBILITÉ : *APRÈS*

Après votre expérience à l'étranger, plusieurs étapes vous permettent de finaliser votre parcours et de valoriser votre séjour à l'international.

1. Je garde le contact

Restez en contact avec votre établissement d'accueil pour récupérer votre attestation de départ ou votre certificat de participation à la mobilité.

2. Je remplis l'"After" sur MoveON

Transmettez vos justificatifs de voyage, si applicable, fournissez votre attestation de départ et déposez également le document After Mobility sur la plateforme MoveOn. Completez le rapport de fin de mobilité si elle s'inscrit dans le programme Erasmus+.
Ces démarches sont indispensables pour finaliser votre mobilité et régulariser votre dossier administratif.

3. Je fais valoriser mon expérience

Valorisez votre mobilité dans le cadre des entretiens professionnels annuels pour accompagner votre évolution de carrière, en l'intégrant à votre CV et à votre profil LinkedIn.

4. Je témoigne et je m'engage

Partagez votre expérience avec les futurs personnels en mobilité afin de les aider à préparer leur projet et de les encourager à vivre à leur tour une expérience internationale, en participant aux actions de partage d'expérience proposées par l'établissement.

Contacts utiles

Pour toute question concernant votre projet de mobilité internationale, les démarches administratives ou les possibilités de financement, le Pôle Mobilité et Accueil de la DDIE vous accompagne tout au long de votre démarche.

Pôle Mobilité et Accueil – DDIE

ddie.erasmuspersonnel@univ-cotedazur.fr

Vous pouvez également contacter le Service des Relations Internationales de votre composante ou de votre campus d'affiliation pour vous accompagner dans la construction de votre projet.

Maintenant vous êtes prêts pour commencer votre projet de mobilité !
Alors, qu'attendez-vous ?

Osez l'international, vivez l'inoubliable !

UNIVERSITÉ
CÔTE D'AZUR